

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE PRESTATION DE SERVICES §
NEGOCES » en abrégé « S.I.P.S »

Siège ABIDJAN-MARCORY avenue TSF près du foyer
des jeunes pas loin de l'hôtel KONAKRO, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/12/2023, et enregistrés au CEPICI le 22/12/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE

PRESTATION DE SERVICES § NEGOCES » en abrégé « S.I.P.

S »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'Étranger :

- FOURNITURE DE BUREAU ET CONSOMMABLE INFORMATIQUE.

- TRAVAUX D'IMPRIMERIE ET CREA

- INSTALLATION ET ENTRETIEN FROID

- TECHNICIEN DE SUEFACE ET ENTRETIEN ESPACE

VERTS

- LOCATION DE VEHICULES

- TRAVAUX BATIMENTS ET ELECTRICITE

- COMMERCE GENERAL

- DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social

ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN-MARCORY avenue TSF près du foyer des jeunes pas loin de l'hôtel KONAKRO, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M BREGUET GERARD CLAUDE MARTIAL TOKRO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00133 du 09/01/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00849/GTCA/RC/2024 du 09/01/2024

